



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Mise en redressement judiciaire de la Compagnie Vosgienne de la Chaussure**

Réaction de Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et de Laurent Trogrlic, vice-président délégué au développement économique et à l'attractivité, président de la Communauté de Communes du bassin de Pompey

Suite à l'annonce, ce matin, de la mise en redressement judiciaire de la Compagnie Vosgienne de la Chaussure, plus vieille entreprise de chaussures en activité en France, située à Champigneulle, nous souhaitons faire part de notre soutien à l'ensemble des salariés qui apprennent cette nouvelle pendant leurs congés.

Nous avons eu l'occasion de visiter les locaux de l'entreprise et connaissons le savoir-faire exceptionnel des salariés, tout comme la volonté de pérenniser et développer l'activité de l'établissement pour s'ouvrir à de nouveaux marchés.

Ce savoir-faire est reconnu par l'attribution du label « Entreprise du patrimoine vivant ».

La mise en redressement annoncée sonne comme un véritable coup de tonnerre pour les salariés et pour territoire. Une période d'observation s'ouvre sur 6 mois et doit permettre de trouver un repreneur pour la sauvegarde des savoir-faire de collaborateurs dévoués et expérimentés et pour cet outil industriel remarquable.

Avec le maire de la commune, les élus locaux et les services de l'Etat, nous serons particulièrement attentifs au suivi de la situation des salariés et de l'entreprise et nous serons aux côtés d'un projet de reprise pérenne et crédible.